

Sites Natura 2000 du Champ de tir du Poteau

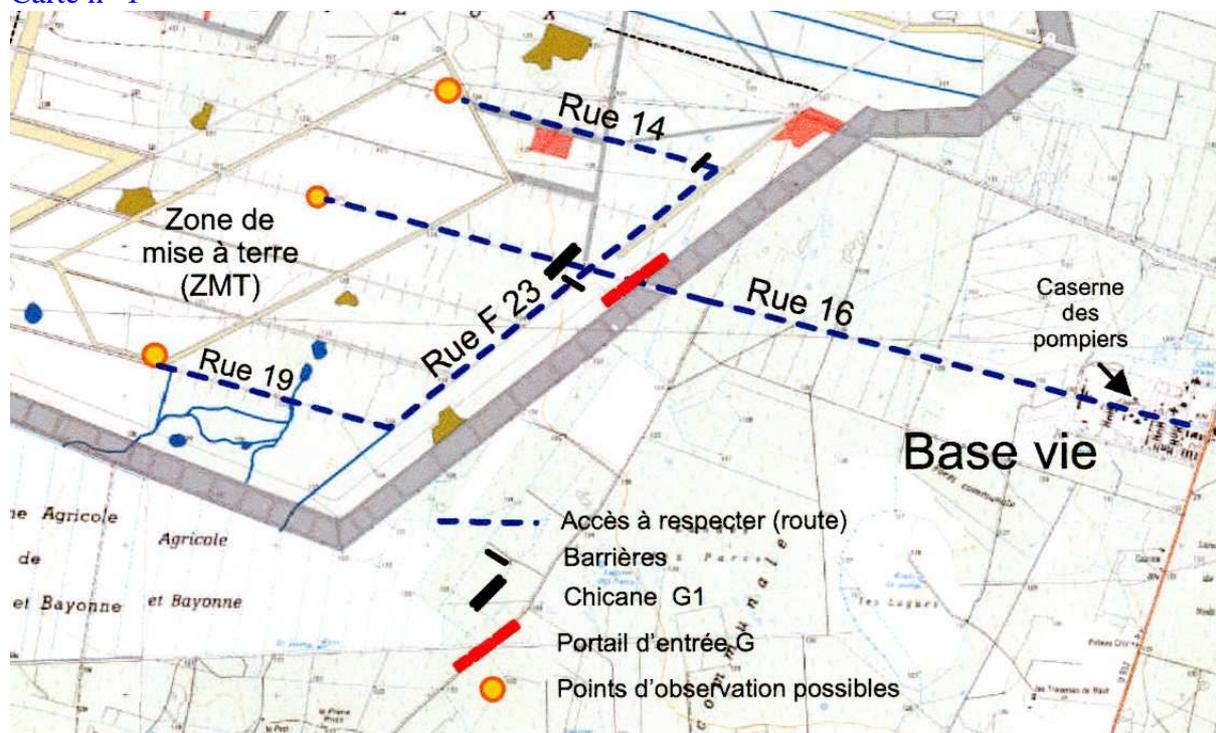
Suivi du Courlis cendré (*Numenius arquata*) les 5, 7 et 11 avril 2011.

L'armée compte réaliser un brûlage dirigé le 14/04/2011 et dans cette configuration il nous est demandé de vérifier la présence ou l'absence de Courlis cendré sur la zone concernée. Cette partie du camp devant faire l'objet du brûlage dirigé est la Zone de mise à terre (ZMT) qui se trouve dans la partie Sud Est du camp. Ce n'est que la partie située au sud de la Rue 16 traversant la ZMT qui sera brûlée soit un peu plus de la moitié de la zone.

Méthode de travail

Nous avons reçu « un protocole carto », issu du site de saisi de Faune Aquitaine, situant trois points d'observation (cf carte n°1).

Carte n° 1



Une fois sur les lieux, le 5 avril 2011, il s'est avéré inadapté à la nature du milieu. En effet depuis le mirador à l'angle Sud de la ZMT et la Rue 19 ; nous avons constatés que la zone, qui doit être brûlée, est entièrement recouverte d'une végétation principalement constituée de brande d'une hauteur d'environ 1.50 m et qu'il n'y avait pas de surface importante en « prairie » avec de la molinie (cf photo n°2) mais plutôt un « patchwork » de petites zones. De plus une exploitation forestière en cours à proximité du mirador nous parasitait toute écoute correcte de chant d'oiseaux.

Photo n° 2



La ZMT est d'une surface de 300 hectares délimitée par des pare-feu au nord, sud est et ouest. Elle est coupée par une route goudronnée en son milieu (Rue 16) et 4 pare-feu dans le prolongement des Rues 14, 15, 17 et 18. Cette zone est sans relief avec quelques zones inondables, sèches à notre passage, et de nombreuses « bosses » entourées d'*Erica scoparia* contenant des *Pteridium aquilinum*.

Elle est couverte principalement par *Molinia caerulea*, *Erica scoparia*, *Erica tetralix* et *ciliata*, *Genista anglica*, *Salix* sp, *Carex* sp, etc...

Nous avons (Gérard BLAKE et Marc FOURNIER), pour les journées du 5 et 7 avril, adaptés le protocole de la façon suivante :

Depuis les Rues 14, 15, 16, 17 et 18 nous avons fait dix points d'écoute et d'observation en limite (accessible en véhicules) et à l'intérieur de la ZMT (à pied) de façon à avoir le soleil dans le dos. Nous avons notés toutes les observations ou écoutes d'oiseaux réalisés à l'intérieur et à l'extérieur de la ZMT ainsi que pendant nos déplacements. Pour le 5 avril de 8 h 30 à 16 h 00 et pour le 7 avril de 9 h 00 à 16 h 00.

Pour la journée du 11 avril (Thierry THOMAS, Félix TATRY, Bernard DEVAUX)

Nous avons utilisé pour cette zone de 300 hectares la méthode des indices ponctuels d'abondance avec un point d'arrêt tous les 100 mètres afin de couvrir le maximum de surface et d'espèces.

Nous avons divisé la zone en 3 secteurs (séparés par les rues) et effectués des transects dans la largeur de la zone à 3 personnes en ligne et pour chaque secteur un aller-retour-aller.

Description de la ZMT :

La Rue 16 représentant la limite nord du futur brûlage, nous avons aisément définis 2 zones, de part et d'autre de cette dernière.

La zone Sud, dernier brûlage en 2006 et futur, mi Avril 2011.

Plateau landais entièrement recouvert de brande d'une hauteur d'environ 1.50 m (voir description plus haut). Ce milieu est très favorable à la nidification des espèces suivantes : Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Alouette des champs, Tarier pâtre, Cisticole des joncs et Busard Saint-Martin.

La zone Nord (dernier brûlage en 2007)

Plateau landais entièrement recouvert de brande d'une hauteur d'environ 0.80 m avec des secteurs recouverts de molinie plus important en nombre et en surface. Ce milieu est très favorable à la nidification des espèces suivantes : Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Alouette des champs, Tarier pâtre, Cisticole des joncs, Locustelle tachetée et Busard Saint-Martin.

Le tableau suivant liste toutes les espèces contactées dans la ZMT coté Sud, coté Nord et hors ZMT.

Le signe + indique que l'espèce est présente et ++ qu'elle est abondante sur le secteur.

Les signes * et ** donne les mêmes renseignements mais indique en plus que l'espèce chante ou parade.

La dernière colonne indique que le ou les individus sont en migration active.

Synthèses.

Pour le Courlis cendré (*Numenius arquata*), ce milieu (ZMT) n'est pas favorable à sa nidification.

Le pare-feu de périmètre de la ZMT et les zones où le sol est retourné, actuellement (Rue 17 et 18), servent au quotidien de zone de gagnage.

Durant ces deux jours ils ont été vus et entendus (parade) lors de leurs déplacements le matin à 9 h 00 (3 individus le 5 avril) et 9 h 30 (2 individus le 7 avril) au moment où ils quittent la ZMT.

Le 11 avril ils ont été vus paradant sur la partie nord de la ZMT (7 contacts, un mâle en parade nuptiale et un couple formé – 2 passages)

Dans cette partie Sud nous avons trouvés quatre espèces à forte probabilité de nidification : Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Alouette des champs et Tarier pâtre.

Un brûlage dirigé maintenant va clairement détruire un nombre important de nichées. Elle sert aussi de zone de chasse pour les rapaces (nicheur ou migrateur) présents sur le site et de zone de quiétude pour les passereaux en migration.

D'autres espèces sont présentes :

Reptiles : *Zootoca vivipara* : un juvénile noir, donc reproduction - *Hierophis viridiflavus* : un adulte

Mammifères : 2 lièvres - 7 biches - 1 sanglier - 4 chevreuils, 1 chevrette - Mulot sylvestre

Conclusions :

La période choisie pour le brûlage de la zone est la plus mauvaise compte tenu de la nidification des oiseaux et de la sortie d'hivernage des reptiles.

Si le brûlage est effectué uniquement pour des raisons de propreté, il peut être réalisé pendant la période hivernale.

La période la plus propice ou la moins impactante pour l'avifaune est un brûlage dirigé avant le 1 avril et après le 15 Juin pour les passereaux ou après le 31 juillet si des Busards nichent sur le site.

Proposition :

Dans le cadre de Natura 2000 il serait très intéressant de faire un suivi de l'avifaune après un brûlage sur ce type de milieu. Je peux fournir un protocole de suivi et un prévisionnel de temps sur plusieurs années.

Pour la conservation des milieux ; Il suffirait de conserver quelques îlots à *Erica scoparia* , une dizaine sur la zone en broyant le tour de ceux qui seraient conservés, afin qu'ils ne soient pas brûlés et de créer dans les petites dépressions des mares, 4 ou 5, permanentes et temporaires.

Ceci permettrait des refuges pour les animaux et une diversité d'habitats accrue de la zone et qu'elle ne soit pas traitée par brûlage dans sa totalité.

Nous pouvons participer à l'élaboration de cet aménagement.

BLAKE G – DEVAUX B – FOURNIER M – TATRY F – THOMAS T